

## Marie Moret à Henri Buridant, 24 avril 1901

Auteur·e : **Moret, Marie (1840-1908)**

### Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

2 Fichier(s)

### Informations sur le document source

CoteFamilistère de Guise, inv. n° 2005-00-124

Collation2 p. (196v, 197r)

Nature du documentCopie à la presse d'un manuscrit

Lieu de conservationFamilistère de Guise

### Citer cette page

Moret, Marie (1840-1908), Marie Moret à Henri Buridant, 24 avril 1901, Équipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle) consulté le 24/12/2025 sur la plate-forme EMAN : <https://eman-archives.org/FamiliLettres/items/show/54169>

### Informations sur l'édition numérique

ÉditeurÉquipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)

DroitsFamilistère de Guise et Bibliothèque centrale du CNAM ; projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle). Licence Creative Commons Attribution - Partage à l'Identique 3.0 (CC BY-SA 3.0 FR).

### Présentation

Auteur·e [Moret, Marie \(1840-1908\)](#)

Date de rédaction [24 avril 1901](#)

Lieu de rédaction 14, rue Bourdaloue, Nîmes (Gard)

Destinataire [Buridant, Henri \(1864-1927\)](#)

Lieu de destination Guise (Aisne) - Familistère

# Description

Résumé Marie Moret remercie Henri Buridant pour sa lettre du 22 avril 1901. Elle lui confirme que monsieur Pagel bénéficie du service gratuit du *Devoir*, lui demande d'envoyer à Louis Bertrand à Bruxelles l'exemplaire à la couverture grasseuse du numéro d'avril 1898 du journal, et lui retourne la carte d'Edward Anseele adressée à la Société du Familistère. Elle l'informe qu'elle a écrit au professeur Dalla Volta de Florence et qu'elle n'a pas reçu l'ouvrage *Les idées du coopérateur Cohadon*, mais qu'Auguste Fabre en a obtenu un exemplaire. Elle le remercie enfin pour l'envoi du relevé du compte du *Devoir*.

## Mots-clés

[Administration et édition du journal Le Devoir](#)

Personnes citées

- [Anseele, Edward \(1856-1938\)](#)
- [Bertrand, Louis \(1856-1943\)](#)
- [Dalla Volta, Riccardo \(1862-1944\)](#)
- [Fabre, Auguste \(1839-1922\)](#)
- [Pagel \[monsieur\]](#)
- [Société du Familistère de Guise - Association coopérative du capital et du travail](#)

Œuvres citées Naudat (Jean-Paul), *Les idées du coopérateur Antoine Cohadon, fondateur de l'Association des maçons et tailleurs de pierre en 1848, délégué au Luxembourg, à la Commission créée par le Gouvernement provisoire, par Jean-Paul Naudat, son disciple. Causeries sur la coopération et la mutualité*, Paris, Impr. économique, 1901.

Lieux cités

- [Bruxelles \(Belgique\)](#)
- [Florence \(Italie\)](#)

Notice créée par [Pauline Pélissier](#) Notice créée le 14/06/2024 Dernière modification le 27/09/2024

---

261

Dimanche 14 avril 1901

Mon cher Maridoré.

- Merci de votre lettre du 22. Nous avons bien fait de porter M. Payot aux bureaux gratuits. C'est fait aussi de mon côté.
- Envoyer s'il vous plaît - aussi tôt que possible le numero d'avril 1901 (qui le caractère est présumé) à M. Martens à Bruxelles (je vous renvoie ci-joint sa carte). Faire recommander au Dr. ~~Leopold Dreyfus~~ à Bruxelles
- Je vous renvoie aussi la carte d'adresse adressée à M. le Dr. Dreyfus à Bruxelles touchant les arrangements qui me appartiennent. Je remercie cordialement qui de droit pour la communication.
- J'ai écrit au Professeur Dalla Volta de Florence. Merci de votre mot d'acquit. Il me

2<sup>e</sup> à demandé de ma réponse.

— J'ai bien reçu aussi votre lettre du 19<sup>me</sup>  
Nov. "les idées de coopérative Léonard"  
me me sont pas parvenues. Mais M.  
Fabre en a eu un exemplaire  
à suffit. Vrai.

— Merci également de votre compte.  
Prise par un volumineux cahier  
ne l'ai pas débrouillé encore.

Ça va bien là. C'est si ce soit de  
moi que vous êtes au "Familistère" !

— Mes meilleures amitiés allez  
à personnes habituelles de la guerre de  
toute la famille et de monsieur abez  
à commencer par mes amis votre.  
Bien cordialement

N. Gérin >

en date d'appelé